



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 13 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 31 janvier 2024 relative à une subvention d'investissement de 3 millions de francs destinée à la rénovation des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle par le Fonds intercommunal.
- ✓ **Accepté**, par 13 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, le rapport de la commission culture et loisirs relatif à l'exposition de la maison de la Douane, afin que la commune couvre les frais de l'exposition à concurrence de CHF 2'000.-.
- ✓ **Accepté**, par 13 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, la proposition de M. Rellstab pour l'étude d'installations de panneaux plus pérennes et esthétiques aux entrées du village.
- ✓ **Refusé**, par 1 voix « pour » et 12 « contre », d'envisager des barrières supplémentaires pour la sécurité des cyclistes au chemin des Ponts.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI